

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PLÉNIÈRE  
DU CCAS DE GAILLARD  
DU 27 SEPTEMBRE 2024 à 18H30**

**Etaient présents :** Mme VINCENT, Vice-Présidente  
Mmes. BASTIAN, BOCCARD  
MM. COCHINAIRE, CORNEC, FOURNIER, PERILLON

**Etaient absents représentés :** Procurations de M. BLOUIN à Mme VINCENT  
Mme GALY à M. FOURNIER

**Etaient absentes excusées :** Mme HOMINAL, KAMANDA, SIMULA  
M. DEGUIN

**Service Action sociale :** M. Denis TSCHANN, Directeur

**Secrétaire de séance :** M. FOURNIER

Le quorum est atteint.

Madame la Vice - Présidente ouvre la séance et propose à l'assemblée d'ajouter dans les questions diverses la demande de subvention de l'association APF France handicap des deux Savoie. L'assemblée donne son accord.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Remplacement de Mme KEFFIF, membre du conseil d'administration
2. Approbation du CR de la commission plénière du 12 juillet 2024
3. Bilan plan canicule 2024
4. Actualités du service des retraités
5. Aides facultatives et aides d'urgence : compte rendu des attributions décidées en commission permanente et des décisions du Président
6. Questions diverses

**I. REMPLACEMENT DE MME KEFFIF, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mme la Vice - présidente rappelle que Mme KEFFIF qui représentait les associations de retraités et personnes âgées au sein du conseil d'administration a démissionné le 20 mars 2024. Les démarches engagées auprès des associations (Petits frères des pauvres, REGAARS...) pour désigner son remplaceant n'ont pas abouties

Par conséquent, M. le maire a procédé à la nomination d'une personne dite « *qualifiée* », à savoir Mme Jacqueline HOMINAL, et ce jusqu'à la fin de la durée du mandat des administrateurs du CCAS.

Mme la Vice - présidente excuse Mme HOMINAL pour son absence à cette séance car elle participe au même moment, en tant que trésorière, à l'assemblée générale de l'association « La cause des Femmes ».

**II. APPROBATION DU CR DE LA COMMISSION PLENIERE DU 12 JUILLET 2024**

Le CR est validé à l'unanimité.

### III. BILAN PLAN CANICULE 2024

Mme la Vice - présidente souligne que la canicule a été moins intense que celle de l'an passé qui avait duré 2 semaines consécutives.

78 personnes (65 ans et plus ou à partir de 60 ans selon certains critères) ont souhaité être inscrites sur le registre cette année.

Le niveau d'alerte a été déclenché à 7 reprises du 29 juillet au 13 août.

En chiffre :

- 6 journées d'appels ont été réalisées, principalement en semaine avec également 3 journées d'appels complémentaires à titre préventif.
- 3 signalements ont été effectués vers le pôle Autonomie du CD74 (personnes déficientes mentalement ou isolées en sortie « sèche » d'hospitalisation)
- Une douzaine de visites à domicile par la police municipale et 5 visites par les agents du CCAS.
- 5 ventilateurs donnés à titre préventif

Mme la Vice - présidente soulève la difficulté pour anticiper cette année les 2 vagues d'alertes qui ont démarré au cours des WE. Pour ce faire, des appels à titre préventif ont été réalisés par le CCAS.

Le plan canicule aura notamment permis d'identifier la situation d'une personne qui s'est retrouvée seule en sortie d'hospitalisation et en difficulté pour suivre ses soins médicaux et se nourrir. Des signalements ont été réalisés auprès de son fils, du pôle gériatrie du CD 74 et de l'ASSAD (Association d'aide à domicile du Genevois). Des repas lui ont également été livrés.

Se pose la question de l'identification de ces situations hors période de canicule et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

### IV. ACTUALITES DU SERVICE DES RETAITES

#### **Concert SWING UP TRIO du 23.09.2024 au Bonheur des Aînés**

Succès pour ce concert de variété française avec une cinquantaine de participants (membres du Bonheur des Aînés et de l'Espace de Vie Sociale des Retraités).

#### **Programme « Ridés mais pas fanés » du collectif Atout Ages, le 04.10.2024**

La Ville de Gaillard prendra part à cette manifestation à travers la mise à disposition de la salle de spectacle de l'Espace Louis Simon pour l'organisation, vendredi 04 octobre à 14 h, d'une conférence - débat avec le philosophe Emmanuel DELESSERT sur le thème « à qui appartient la mort ».

#### **Projet de résidence d'artistes du 07.10.2024 au Bonheur des Aînés**

L'espace de convivialité sera exceptionnellement fermé lundi 07 octobre de 14 h à 16h en raison de la résidence d'artistes organisée par le service Culture les 7, 8 et 9 octobre. En revanche, les membres du Bonheur des Aînés sont invités à aller à la rencontre des artistes (musiciens de l'ensemble PULCINELA) de 16 h à 17 h et découvrir les coulisses de la création de spectacles.

#### **Enquêtes à destination des seniors sur la prévention des chutes et mobilité**

2 enquêtes sont organisées par le CCAS vers les personnes âgées et en situation de handicap :

- "Mobilité" à la demande d'Annemasse Agglomération
- "Prévention contre les risques de chutes"

Les questionnaires, qui seront à compléter avant le 14.10.2024, sont diffusés via le CCAS, ALM, Maison de quartier, livraison de repas, l'espace de vie sociale des retraités et l'espace au Bonheur des aînés.

#### **Forum des aidants organisé par Annemasse Agglomération, jeudi 17.10.2024 de 10 h à 18 h à l'espace Louis Simon**

Forum à destination de l'ensemble des aidants familiaux (qu'ils soient concernés par un parent âgé, enfant en situation de handicap ou conjoint atteint d'une maladie chronique par exemple).

Madame BOCCARD, présidente de l'UDAF 74, rappelle que cette association qui représente les familles soutient également les aidants. La plateforme départementale « Ressources et vous » a été lancée en 2023. Un soutien psychologique est à présent aussi également proposé.

M. PERILLON questionne sur la possibilité qu'Annemasse Agglomération puisse proposer des formations à destination des aidants.

M. CORNEC précise que l'association française des aidants propose des formations en ligne gratuites.

**Le 19.10.2024 à 14 h aura lieu à l'Espace Louis Simon le spectacle de l'association Les Aînés de l'Agglo.**

**V. AIDES FACULTATIVES ET AIDES D'URGENCE : COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS**

**Aides attribuées depuis le 12.07.2024**

Date de la commission	Nature de l'aide	Montant en euros
06.09.2024	Régularisation de charges	500,00 €
	Facture hôpital	300,00 €
	Achats meubles	200,00 €
	Facture d'eau	215,15 €
Hors commission	Colonie de vacances	379.50 €
	Frais funéraires	2 000.00 €
	Achat d'électroménager	719.98 €
<b>TOTAL</b>		<b>4 314.63€</b>

**VI. QUESTIONS DIVERSES**

**Demande de subvention de l'association APF (Association des Paralysés de France)**

17 boulevard Auguste BLANQUI - PARIS avec une antenne des « 2 Savoie » à CHAMBERY

L'association est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille. Elle milite dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté en lien avec la loi du 11 février 2005.

En 2023, ce sont plus de 150 personnes qui ont été accompagnées.

L'assemblée donne son accord pour une subvention d'un montant de 300 €.

**Animations EHPAD :** M. FOURNIER indique que les lotos seront organisés aux EHPAD de la KAMOURASKA (le 05 octobre) puis aux GENTIANES (le 23 novembre)

L'association « au RDV des GENKA » fêtera également, ce jour - là, ses 30 ans d'existence. Une soirée avec les bénévoles sera organisée dans, un second temps, le 26 octobre.

Les marchés de Noël auront lieu le 1<sup>er</sup> décembre dans ces établissements.

#### « La Corde Rit » d'Annemasse et de l'Agglomération d'Annemasse

M. COCHINAIRE indique que cette association, qui a été créée officiellement en décembre 2023, bénéficie à présent d'un local mis à disposition par la Ville d'Annemasse idéalement situé en centre-ville (rue du Mont Blanc).

Son ambition est de promouvoir la lutte contre la pauvreté en renforçant les solidarités entre des personnes différentes (jeunes et moins jeunes...) jusqu'au niveau national et augmenter substantiellement son nombre d'adhérents (jusqu'à 200).

Une plaquette est en cours d'élaboration et cette association ouvrira ses portes au public samedi 28.09.2024.

#### Recours de l'UNAF - Santé mentale

Mme BOCCARD indique que la Haute-Savoie est l'un des départements les plus en tension avec une inadéquation entre l'augmentation du nombre de personnes déficientes mentalement et une offre de soin psychiatrique qui régresse.

Une saisine du Conseil d'Etat a été réalisée par l'UNAF car il s'agit d'une responsabilité de l'Etat.

**La prochaine commission plénière aura lieu le 29.11.2024.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

**Le président du CCAS,**

**Antoine BLOUIN**



**Le secrétaire de séance,**

**Jean - Guy FOURNIER**

